



## REGLEMENT de la Brocante des Enfants Dimanche 18 novembre 2018 de 10h à 16h

1. La ludothèque d'Herblay organise la "Brocante des enfants".  
Cette manifestation est ouverte aux enfants de plus de 5 ans, sous la responsabilité de leurs parents.
2. Les exposants pourront vendre des jeux, des jouets, du matériel sportif et de loisirs, ainsi que des livres, CD, DVD pour enfants... Ils ne pourront pas vendre d'autre matériel, ni de puériculture, ni de vêtements, ni de chaussures...
3. Les exposants ont la responsabilité de leur stand tant du point de vue de la sécurité que de la gestion. Ils amèneront le nécessaire pour la disposition de leur matériel et pour leur confort (tables, chaises...)
4. La "Brocante des Enfants" se situe à l'abri, à l'intérieur des locaux du centre de loisirs "Le bois des fontaines".
5. La liste des marchandises mises en vente, sera donnée au **préalable** par les participants aux organisateurs (la ludothèque).
6. **Le stand sera tenu par l'(es) enfant(s)** en présence et sous la responsabilité d'un adulte. En aucun cas un enfant ne pourra rester seul sur un stand.
7. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : 10h - 16h.
8. Les exposants pourront s'installer de 8h à 9h45 le jour de la manifestation. A partir de 9h45, plus aucun véhicule ne pourra stationner dans l'enceinte du centre de loisirs (mis à part les secours).
9. Le dimanche matin, il sera demandé à tous les exposants et accompagnateurs, de **se faire identifier à l'entrée**. Il leur sera donné un numéro de stand. Un **tampon sera apposé** sur le dos de leur main, ceci afin d'éviter toute intrusion de personnes extérieures avant l'heure requise.
10. Les exposants seront priés de respecter leur emplacement tant au niveau du numéro que de celui de sa délimitation.
11. Le rangement se fera de 16h à 17h. Si toutefois les exposants souhaitent partir plus tôt, il est nécessaire de prévenir les organisateurs. Par contre, ils ne pourront pas entrer leur véhicule dans l'enceinte du centre.
12. Le prix du mètre linéaire est de : (minimum 2 mètres)  
4.00 € pour les Herblaysiens, (sur présentation d'un justificatif)  
4.75 € pour les extérieurs
13. Une location d'une table et de deux chaises vous est proposée au tarif de 4€.
14. Ouverture des inscriptions : du mardi 9 octobre à 14h, au vendredi 9 novembre à 17h, inclus.
15. Nous demandons à toute personne fréquentant la brocante de respecter les lieux et de les laisser propres.
16. Les organisateurs ne sont en aucun cas responsables, le cas échéant, de la casse ou du vol engendré au cours de cette brocante.
17. **Les accès d'urgence doivent rester dégagés durant toute cette journée.**
18. Le présent règlement est à signer avec la mention "lu et approuvé" par l'adulte responsable et par l'enfant exposant.
19. Ce règlement sera affiché à l'entrée de la brocante.
20. Les exposants s'engagent à respecter le présent règlement, dans le cas contraire, leur inscription ne pourra pas être prise en compte l'année suivante.

Signature de l'enfant  
précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature des parents  
précédée de la mention "lu et approuvé"